



Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Valdahon

## CCAS de Valdahon

Date de convocation :  
30 novembre 2022

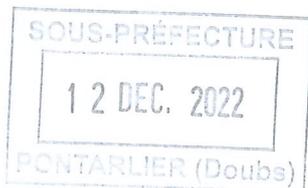
### OBJET

RESIDENCE AUTONOMIE :  
CONTRAT DE PRESTATION  
LIVRAISON DE REPAS

Nombre de membres  
en exercice : 15  
présents : 7  
votants : 8

### DECISION

Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0



Date d'affichage : 12/12/2022

# Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 22.45

Séance du 10 décembre 2022

**Président de séance** : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS

Étaient présents : Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme VUILLEMIN, M LAPOIRE, M MANZONI, Mme LE HIR, Mme GUILLEUX

Étaient absents : Mme LIME VIEILLE, M ARNAL, Mme CHABRIER, M KURT, M JAUMON, Mme CART-GRANDJEAN, M DUMONT, Mme GIRAUD

Secrétaire de séance : Sylvie LE HIR

Procurations de vote : M JAUMON / M LAPOIRE

Suite à la séance du 6 décembre 2022 durant laquelle le quorum n'a pas été atteint, les membres du conseil d'administration ont été reconvoqués le mardi 6 décembre 2022 par mail pour une nouvelle séance le 10 décembre 2022 à 9H00.

Le service restauration est assuré en liaison chaude depuis septembre 2019 par la société « Cézam restauration ».

Les repas proposés sont appréciés par les résidents. Repas de bonne qualité avec de bons produits. Le prestataire est à l'écoute lors des demandes des résidents et réactif pour adapter au mieux les prestations.

La livraison de repas est en liaison chaude du lundi au vendredi, en liaison froide le samedi, dimanche, jours fériés aux tarifs suivants pour l'année 2022 :

- Repas 3 composantes (entrée, plat garni, dessert) 4.35€ HT soit 4.79€ TTC
- Potage individuel 0.88€ HT soit 0.99€ TTC

Pour le nouveau contrat 2023 qui prendra effet le 01 janvier 2023 pour une durée initiale ferme de 1 an, la société Cézam restauration propose ses nouveaux tarifs :

- Repas 3 composants (entrée, plat garni, dessert) 4.73€ HT soit 5.21€ TTC
- Potage du soir 0.98€ HT soit 1.08€ TTC

**Au vu de ce qui précède et après avoir pris connaissance dudit contrat, le conseil d'administration valide le contrat de prestation de la société Cézam Restauration pour 2023 et autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer les documents afférents.**

Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS  
Sylvie LE HIR

